

VOS CONSEILLÈRES

Vous souhaitez venir à une permanence ?
Alexia CAUMON et Patricia CHANON
vous accueillent aux horaires d'ouverture
ci-dessous :

LUNDI	8h30-12h	14h-17h
MARDI	8h30-12h	14h-20h
MERCREDI	8h-18h	
JEUDI		14h-17h
VENDREDI	8h30-12h	14h-17h

Permanences :
Impôts (DGFiP) sur RDV : 05 65 38 03 79
MERCREDI & VENDREDI 14h-17h

GEIQ BTP 46 sur RDV : 05 65 50 26 01
VENDREDI 14h-17h

ADIL Association Départementale d'informations au Logement)
sur RDV : 05 65 35 25 41
JEUDI (1^{er} du mois) 13h30-16h30

Défenseur des droits
sur RDV : 05 65 38 03 79
JEUDI (tous, sauf le 1^{er} du mois) 14h-17h

A votre service...



**Communauté de communes
Bramefond
Causses et Vallée de la Dordogne**
46200 SOUILLAC
Tél. : 05 65 27 02 10
Site : www.cauvaldor.fr

**Maison Cauvaldor services
Biars-sur-Cère :
05 65 38 03 79**
cauvaldor.services-biaressurcere@cauvaldor.fr

En dehors des horaires de la structure,
vous pouvez nous rejoindre dans la
MAISON CAUVALDOR SERVICES
de Martel, de Gramat,
de Souillac et de St-Céré
ainsi qu'auprès du
CAR ITINÉRANT des services publics.

LES SERVICES PUBLICS PRÈS DE CHEZ VOUS !



94, avenue de la République
BIARS-sur-CÈRE

POUR LES HABITANTS DE BIARS/CÈRE ET DES ALENTOURS

La Communauté de Communes CAUVALDOR

a choisi de s'appuyer sur le dispositif national France Services pour faire venir des services publics de proximité de qualité dans les communes.

Les maisons Cauvaldor Services regroupent en un même lieu une offre complète sous la forme de guichet unique afin de simplifier vos démarches.

Nos conseillers sont disponibles pour vous offrir un accompagnement personnalisé :

- ils vous informent sur vos droits,
- ils vous aident dans vos démarches administratives auprès des organismes partenaires : CAF, CPAM, CARSAT, Pôle emploi, Finances Publiques, La Poste, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur, MSA, ...
- ils vous informent sur les services de Cauvaldor et vous accompagnent dans les demandes d'aide sociale (domiciliation, bons d'urgence alimentation/hygiène, bons de carburant, demande d'aides sociales facultatives pour le paiement de quittance de loyer, factures d'électricité, d'eau, de cantine, ...)

informations
sur vos droits
conseils
orientation
aide aux démarches
administratives :
organismes partenaires
accompagnement
personnalisé
services de CAUVALDOR :
habitat, urbanisme...

ACCÈS GRATUIT !

Des réponses à vos besoins ...



Formation, emploi et retraite

- Je prépare ma retraite ;
- Je cherche un emploi ;
- Je suis affilié à la MSA ;
- Information jeunesse.



Logement, mobilité et courrier

- Je me déplace ;
- Je cherche mon énergie ;
- J'ai besoin d'un service postal ;
- Je demande une allocation logement.



Prévention santé

- Je prends soin de ma santé ;
- Remboursement de mes soins ;
- Je suis en situation de handicap.



Justice

- Je fais face à un litige ou un conflit ;
- Je suis victime d'une infraction.



Budget

- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.



Budget

- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.
- Je perds un proche.



Point numérique

Un point numérique est à disposition afin de vous permettre d'avoir accès à un outil informatique et une connexion Internet. Des formations sont également proposées, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos conseillers

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Au sein des maisons Cauvaldor Services, vous pouvez également bénéficier de tous les soutiens que peut apporter le CIAS Cauvaldor en termes d'aide sociale : domiciliation, bons d'urgence alimentation/hygiène, bons de carburant, demande d'aides sociales facultatives pour le paiement de quittance de loyer, factures d'électricité, d'eau, de cantine, ...)